

## Faits divers



Faits divers

**MIRAMONT-D'ASTARAC** - Jeudi matin sur le coup de 8 heures, lors d'une opération de contrôle de vitesse sur la RN 21 commune de Miramont d'Astarac, les gendarmes de la brigade de Mirande ont intercepté un automobiliste en grand excès de vitesse dans le sens Tarbes Auch. 140 km/h (133 km/h retenu), c'est la vitesse à laquelle circulait cet automobiliste d'Oloron Sainte-Marie à bord d'une Peugeot 208 de location, au lieu des 80 km/h réglementaires. L'homme âgé de 53 ans s'est vu retiré son permis de conduire pour une durée de 4 mois. D'ici là, le contrevenant répondra des faits devant le tribunal d'Auch, le 11 janvier prochain.

**VERLUS** - Vers 17 h 30, un feu s'est déclaré dans un hangar agricole abritant une trentaine de round ballers au lieu-dit Monduron. Compte tenu de la proximité d'une maison d'habitation et des risques de propagation, d'important moyens ont été déclenchés. Sur place, une trentaine de sapeurs-pompiers des centres de secours de Barcelonne-du-Gers, Plaisance, Riscle, Nogaro et Le Houga avec des renforts de centres très proches des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, sont parvenus rapidement à circonscrire l'incendie et éviter que l'habitation ne soit touchée. De par la nature des matériaux, une surveillance sur place est restée jusqu'à minuit.

**TOUJET** - Ce vendredi matin à 7 h 20, Un enfant de 12 ans alors qu'il circulait en vélo, a fait une chute. Blessé, il a été transporté par les pompiers de Cologne à l'hôpital d'Auch.

**SAINTE-RADEGONDE** - En début d'après midi ce vendredi à 14 h, une collision entre deux véhicules au lieu-dit Coué à fait un blessé léger. L'homme de 28 ans a été amené à l'hôpital d'Auch par les pompiers de Fleurance. Le conducteur du second véhicule, un homme de 35 ans est sorti indemne de cet accident.